

# Rapport financier 2013 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Sainte-Julie

Code géographique : 59010

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales,  
Régions et Occupation  
du territoire*

Québec 



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil municipal de la ville de Sainte-Julie

**Raymond Chabot Grant Thornton**  
S.E.N.C.R.L.

Bureau 2100  
4805, boulevard Lapinière  
Brossard (Québec) J4Z 0G2

Téléphone : 450 445-6226  
Télécopieur : 514 876-5021  
[www.rcgt.com](http://www.rcgt.com)

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la ville de Ste-Julie et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2013 et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables

retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la ville de Sainte-Julie et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2013 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Observations**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Sainte-Julie inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8, 9, 19-1, 19-2 et 21, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

1

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*

Brossard

Le 5 mai 2014

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A111208

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé

S3

## **Section I - États financiers consolidés**

Table des matières	S4
États financiers consolidés audités	S5 - S25
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28

## **Section II - Autres renseignements financiers**

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER  
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

---

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Sylvie Forest CPA, CA, trésorière, atteste la véracité du rapport financier consolidé  
de Sainte-Julie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013.  
(Nom de l'organisme)

Date 2014-05-05

Signature



## TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
<b>Section I</b>	
<b>États financiers consolidés audités</b>	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
État consolidé des résultats	14
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	15
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	15
État consolidé de la situation financière	16
État consolidé des flux de trésorerie	17
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	18
Autres renseignements complémentaires consolidés	
Excédent (déficit) accumulé	19
Avantages sociaux futurs	20
Endettement total net à long terme	21
<b>Renseignements consolidés non audités</b>	
Analyse des revenus consolidés	23
Analyse des charges consolidées	24
<b>Section II</b>	
Autres renseignements financiers - Table des matières	26

## **Section I - États financiers consolidés**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

---

Aux membres du conseil municipal de Ville de Sainte-Julie,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Ville de Sainte-Julie et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2013, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ville de Sainte-Julie et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

---

**Observations**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que Ville de Sainte-Julie inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8,9,19-1,19-2 et 21, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Brossard  
Le 5 mai 2014

---

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A111208

DATE 2014-05-05

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

---

DATE \_\_\_\_\_

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		<u>Réalisations 2012</u>	<u>Budget 2013</u>	<u>Réalisations 2013</u>			
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Ventilation de l'amortissement</u>	<u>Organismes contrôlés</u>	<u>Total consolidé<sup>1</sup></u>
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	32 132 692	32 627 369	32 863 232			32 863 232
Compensations tenant lieu de taxes	2	640 871	652 308	664 876			664 876
Quotes-parts	3					6 000 077	
Transferts	4	2 425 303	2 423 729	3 048 901			3 048 901
Services rendus	5	3 160 917	3 367 652	3 446 217		240 461	3 516 718
Imposition de droits	6	1 860 574	1 460 900	1 538 724			1 538 724
Amendes et pénalités	7	228 697	220 100	234 340		802 292	1 036 632
Intérêts	8	287 861	160 000	359 715		36 617	396 332
Autres revenus	9	1 472 534	1 240 616	1 539 112		18 999	1 558 111
	10	42 209 449	42 152 674	43 695 117		7 098 446	44 623 526
<b>Investissement</b>							
Taxes	11	858					
Quotes-parts	12					170 286	
Transferts	13	1 443 857	6 020 500	(233 549)			(233 549)
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	14	619 110	4 242 500				
Autres	15	88 096	700 500	6 662			6 662
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16						
	17	2 151 921	10 963 500	(226 887)		170 286	(226 887)
	18	44 361 370	53 116 174	43 468 230		7 268 732	44 396 639
<b>Charges</b>							
Administration générale	19	5 653 159	5 915 683	5 434 178	317 411		5 751 589
Sécurité publique	20	6 684 427	6 667 165	6 742 740	355 159	5 562 587	7 926 013
Transport	21	10 208 182	8 509 001	8 450 477	2 754 199		11 204 676
Hygiène du milieu	22	6 843 333	7 322 906	7 052 899	1 992 838	1 508 441	8 940 388
Santé et bien-être	23	256 598	256 599	253 670			253 670
Aménagement, urbanisme et développement	24	981 055	1 133 360	1 108 307	25 711		1 134 018
Loisirs et culture	25	5 924 896	6 230 330	6 071 099	997 379		7 068 478
Réseau d'électricité	26						
Frais de financement	27	1 738 726	1 646 617	1 535 975		109 831	1 645 806
Amortissement des immobilisations	28	6 244 150	6 339 213	6 442 697	(6 442 697)		
	29	44 534 526	44 020 874	43 092 042		7 180 859	43 924 638
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	30	(173 156)	9 095 300	376 188		87 873	472 001

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

	Réalizations 2012		Budget 2013		Réalizations 2013		
		Administration municipale		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(173 156)		9 095 300	376 188	87 873	472 001
Moins: revenus d'investissement	2	( 2 151 921 )	( 10 963 500 )	( 226 887 )	( 170 286 )	( 226 887 )	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(2 325 077)	(1 868 200)	603 075	(82 413)	698 888	
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
<b>Immobilisations</b>							
Amortissement	4	6 244 150	6 339 213	6 442 697	539 904	6 974 661	
Produit de cession	5	33 250	6 000		10 668	10 668	
(Gain) perte sur cession	6	16 599		1 985	1 538	3 523	
Réduction de valeur / Reclassement	7						
	8	6 293 999	6 345 213	6 444 682	552 110	6 988 852	
<b>Propriétés destinées à la revente</b>							
Coût des propriétés vendues	9						
Réduction de valeur / Reclassement	10						
	11						
<b>Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>							
Remboursement ou produit de cession	12	56 710	77 059	23 791		23 791	
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13						
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14						
	15	56 710	77 059	23 791		23 791	
<b>Financement</b>							
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	2 161 277		(45 124)		(45 124)	
Remboursement de la dette à long terme	17	( 4 350 167 )	( 4 284 523 )	( 5 135 718 )	( 335 398 )	( 5 471 116 )	
	18	(2 188 890)	(4 284 523)	(5 180 842)	(335 398)	(5 516 240)	
<b>Affectations</b>							
Activités d'investissement	19	( 340 257 )	( 353 037 )	( 290 494 )	( 7 388 )	( 453 392 )	
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>							
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20				10 392	10 392	
Excédent de fonctionnement affecté	21	432 198	151 000	407 498	717 547	1 125 045	
Réserves financières et fonds réservés	22	(610 093)	(507 195)	(472 644)	(47 493)	(520 137)	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	102 957	439 683	161 463	(7 225)	154 238	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24						
	25	(415 195)	(269 549)	(194 177)	680 609	316 146	
	26	3 746 624	1 868 200	1 093 454	897 321	1 812 549	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	1 421 547		1 696 529	814 908	2 511 437	

<sup>1</sup> Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

	Réalizations 2012		Budget 2013	Réalizations 2013		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés		
<b>Revenus d'investissement</b>	1	2 151 921	10 963 500	(226 887)	170 286	(226 887)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
<b>Immobilisations</b>						
Acquisition						
Administration générale	2	( 262 989 )	( 462 300 )	( 73 796 )	( )	( 73 796 )
Sécurité publique	3	( 80 786 )	( 172 500 )	( 249 818 )	( 123 757 )	( 373 575 )
Transport	4	( 3 354 827 )	( 4 640 175 )	( 3 108 473 )	( )	( 3 108 473 )
Hygiène du milieu	5	( 1 899 252 )	( 9 160 125 )	( 3 865 329 )	( 170 286 )	( 4 035 615 )
Santé et bien-être	6	( )	( )	( )	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( 19 778 )	( 107 000 )	( 27 960 )	( )	( 27 960 )
Loisirs et culture	8	( 439 865 )	( 2 732 500 )	( 1 065 470 )	( )	( 1 065 470 )
Réseau d'électricité	9	( )	( )	( )	( )	( )
	10	( 6 057 497 )	( 17 274 600 )	( 8 390 846 )	( 294 043 )	( 8 684 889 )
<b>Propriétés destinées à la revente</b>						
Acquisition	11	( )	( )	( )	( )	( )
<b>Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>						
Émission ou acquisition	12	( 90 093 )	( 84 037 )	( 84 037 )	( )	( 84 037 )
<b>Financement</b>						
Financement à long terme des activités d'investissement	13	4 314 800	4 725 000	5 960 774	72 170	6 032 944
<b>Affectations</b>						
Activités de fonctionnement	14	340 257	353 037	290 494	(7 388)	453 392
Excédent accumulé						
Excédent de fonctionnement non affecté	15			46 066		46 066
Excédent de fonctionnement affecté	16	(15 307)				
Réserves financières et fonds réservés	17	995 656	1 317 100	1 217 344	58 975	1 276 319
	18	1 320 606	1 670 137	1 553 904	51 587	1 775 777
	19	(512 184)	(10 963 500)	(960 205)	(170 286)	(960 205)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20	1 639 737		(1 187 092)		(1 187 092)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

	Réalizations 2012		Budget 2013	Réalizations 2013		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(173 156)	9 095 300	376 188	87 873	472 001
Variation des immobilisations						
Acquisition	2	( 6 057 497 )	( 17 274 600 )	( 8 390 846 )	( 294 043 )	( 8 684 889 )
Produit de cession	3	33 250	6 000		10 668	10 668
Amortissement	4	6 244 150	6 339 213	6 442 697	539 904	6 974 661
(Gain) perte sur cession	5	16 599		1 985	1 538	3 523
Réduction de valeur / Reclassement	6					
	7	236 502	(10 929 387)	(1 946 164)	258 067	(1 696 037)
Variation des propriétés destinées à la revente	8					
Variation des stocks de fournitures	9	(17 292)		7 756	1 659	9 415
Variation des autres actifs non financiers	10	(36 322)		184 017	(1 469)	182 548
	11	(53 614)		191 773	190	191 963
	12	9 732	(1 834 087)	(1 378 203)	346 130	(1 032 073)
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets</b>	13					
<b>Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette</b>	14	9 732	(1 834 087)	(1 378 203)	346 130	(1 032 073)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15	(38 579 933)		(38 570 201)	(219 484)	(38 789 685)
Redressement aux exercices antérieurs	16					
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17	(38 579 933)		(38 570 201)	(219 484)	(38 789 685)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	18	(38 570 201)		(39 948 404)	126 646	(39 821 758)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES  
AU 31 DÉCEMBRE 2013**

		<u>2012</u>		<u>2013</u>	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Encaisse	1	1 625 268	3 239 780	2 386 856	5 626 636
Placements temporaires	2				
Débiteurs (note 5)	3	10 518 437	7 335 689	607 831	7 936 341
Prêts (note 6)	4				
Placements à long terme (note 7)	5	303 079	363 325		363 325
Participations dans des entreprises municipales	6				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7				
Autres actifs financiers (note 9)	8	914 000	1 085 000		1 085 000
	9	13 360 784	12 023 794	2 994 687	15 011 302
<b>PASSIFS</b>					
Découvert bancaire	10				
Emprunts temporaires (note 10)	11	800 000	950 000		950 000
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	8 739 873	8 102 300	1 105 864	9 200 985
Revenus reportés (note 12)	13	710 089	1 064 888		1 064 888
Dette à long terme (note 13)	14	40 630 023	40 253 010	1 334 299	41 587 309
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	1 051 000	1 602 000	427 878	2 029 878
	16	51 930 985	51 972 198	2 868 041	54 833 060
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)</b>	17	(38 570 201)	(39 948 404)	126 646	(39 821 758)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations (note 15)	18	114 955 297	116 901 461	5 954 965	122 856 426
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	523 720	523 720		523 720
Stocks de fournitures	20	361 368	353 612	22 404	376 016
Autres actifs non financiers (note 17)	21	415 398	231 381	41 457	272 838
	22	116 255 783	118 010 174	6 018 826	124 029 000
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	23	1 844 598	1 947 444	977 380	2 924 824
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	24	1 285 197	1 680 616	656 667	2 337 283
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	( 1 535 529 )	( 1 696 992 )	( 109 239 )	( 1 806 231 )
Financement des investissements en cours	26	(996 533)	(2 183 625)		(2 183 625)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	77 087 849	78 314 327	4 620 664	82 934 991
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	77 685 582	78 061 770	6 145 472	84 207 242

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

	Réalizations 2012		Réalizations 2013		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés		
<b>Activités de fonctionnement</b>					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(173 156)	376 188	87 873	472 001
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	6 244 150	6 442 697	539 904	6 974 661
Autres					
- Perte (gain) sur cession	3	16 599	1 985	1 538	3 523
-	4				
	5	6 087 593	6 820 870	629 315	7 450 185
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	78 906	3 182 748	(20 607)	3 174 276
Autres actifs financiers	7	(121 000)	(171 000)		(171 000)
Créditeurs et charges à payer	8	2 127 888	(637 573)	241 088	(408 620)
Revenus reportés	9	(114 171)	354 799		354 799
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	405 000	551 000	(54 514)	496 486
Propriétés destinées à la revente	11				
Stocks de fournitures	12	(17 292)	7 756	1 659	9 415
Autres actifs non financiers	13	(36 322)	184 017	(1 469)	182 548
	14	8 410 602	10 292 617	795 472	11 088 089
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>					
Acquisition	15 (	6 057 497 ) (	8 390 846 ) (	294 043 ) (	8 684 889 )
Produit de cession	16	33 250		10 668	10 668
	17	(6 024 247)	(8 390 846)	(283 375)	(8 674 221)
<b>Activités de placement</b>					
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales					
Émission ou acquisition	18 (	90 093 ) (	84 037 ) (	) (	84 037 )
Remboursement ou cession	19	56 710	23 791		23 791
Variation nette des placements temporaires	20				
Variation nette des autres placements à long terme	21				
	22	(33 383)	(60 246)		(60 246)
<b>Activités de financement</b>					
Émission de dettes à long terme	23	4 609 950	4 788 293	72 170	4 860 463
Remboursement de la dette à long terme	24 (	4 847 507 ) (	5 162 864 ) (	335 398 ) (	5 498 262 )
Variation nette des emprunts temporaires	25	(760 075)	150 000		150 000
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(10 721)	(2 442)		(2 442)
Autres					
-	27				
-	28				
	29	(1 008 353)	(227 013)	(263 228)	(490 241)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	30	1 344 619	1 614 512	248 869	1 863 381
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice</b>	31	280 649	1 625 268	2 137 987	3 763 255
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	32	1 625 268	3 239 780	2 386 856	5 626 636

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		<u>Réalisations 2012</u>	<u>Budget 2013</u>	<u>Réalisations 2013</u>	<u>Total consolidé<sup>1</sup></u>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés	
<b>Rémunération</b>	1	8 828 021	9 034 342	8 926 085	12 871 749
<b>Charges sociales</b>	2	2 516 466	2 588 665	2 669 123	3 813 486
<b>Biens et services</b>	3	11 260 042	12 109 047	11 639 014	13 133 278
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	4	1 376 932	1 341 407	1 233 228	1 225 631
D'autres organismes municipaux	5				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	135 665	128 210	131 010	131 010
D'autres tiers	7				
Autres frais de financement	8	226 129	177 000	171 737	289 165
<b>Contributions à des organismes</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	9	10 683 640	11 231 995	10 889 408	4 460 385
Autres	10				
Autres organismes	11	3 074 504	971 859	930 174	965 707
<b>Amortissement des immobilisations</b>	12	6 244 150	6 339 213	6 442 697	6 974 661
<b>Autres</b>					
-	13	188 977	99 136	59 566	59 566
-	14				
-	15				
	16	44 534 526	44 020 874	43 092 042	43 924 638

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		Budget 2013	Réalizations	
			2013	2012
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	32 627 369	32 863 232	32 133 550
Compensations tenant lieu de taxes	2	652 308	664 876	640 871
Quotes-parts	3			
Transferts	4	8 444 229	2 815 352	3 869 160
Services rendus	5	3 578 294	3 516 718	3 223 364
Imposition de droits	6	1 460 900	1 538 724	1 860 574
Amendes et pénalités	7	1 045 598	1 036 632	996 545
Intérêts	8	173 758	396 332	319 954
Autres revenus	9	6 186 673	1 564 773	2 201 321
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10			
	11	54 169 129	44 396 639	45 245 339
<b>Charges</b>				
Administration générale	12	6 270 304	5 751 589	5 930 406
Sécurité publique	13	8 025 942	7 926 013	7 883 832
Transport	14	11 185 697	11 204 676	12 869 563
Hygiène du milieu	15	8 692 803	8 940 388	8 371 687
Santé et bien-être	16	256 599	253 670	256 598
Aménagement, urbanisme et développement	17	1 159 152	1 134 018	1 005 149
Loisirs et culture	18	7 210 137	7 068 478	6 925 234
Réseau d'électricité	19			
Frais de financement	20	1 828 687	1 645 806	1 910 254
	21	44 629 321	43 924 638	45 152 723
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	22	9 539 808	472 001	92 616
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23		83 735 241	83 642 625
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	24			
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25		83 735 241	83 642 625
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	26		84 207 242	83 735 241

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		Budget 2013	Réalizations	
			2013	2012
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	9 539 808	472 001	92 616
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (	18 411 140 ) (	8 684 889 ) (	6 245 795 )
Produit de cession	3	6 000	10 668	47 535
Amortissement	4	6 583 509	6 974 661	6 890 766
(Gain) perte sur cession	5		3 523	13 799
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7	(11 821 631)	(1 696 037)	706 305
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9		9 415	(4 844)
Variation des autres actifs non financiers	10		182 548	(40 087)
	11		191 963	(44 931)
	12	(2 281 823)	(1 032 073)	753 990
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets</b>	13			
<b>Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette</b>	14	(2 281 823)	(1 032 073)	753 990
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15		(38 789 685)	(39 543 675)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	16			
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17		(38 789 685)	(39 543 675)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	18		(39 821 758)	(38 789 685)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 DÉCEMBRE 2013**

		<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Encaisse	1	5 626 636	3 763 255
Placements temporaires	2		
Débiteurs (note 5)	3	7 936 341	11 110 617
Prêts (note 6)	4		
Placements à long terme (note 7)	5	363 325	303 079
Participations dans des entreprises municipales	6		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7		
Autres actifs financiers (note 9)	8	1 085 000	914 000
	9	<u>15 011 302</u>	<u>16 090 951</u>
<b>PASSIFS</b>			
Découvert bancaire	10		
Emprunts temporaires (note 10)	11	950 000	800 000
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	9 200 985	9 609 605
Revenus reportés (note 12)	13	1 064 888	710 089
Dette à long terme (note 13)	14	41 587 309	42 227 550
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	2 029 878	1 533 392
	16	<u>54 833 060</u>	<u>54 880 636</u>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)</b>	17	<u>(39 821 758)</u>	<u>(38 789 685)</u>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations (note 15)	18	122 856 426	121 160 389
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	523 720	523 720
Stocks de fournitures	20	376 016	385 431
Autres actifs non financiers (note 17)	21	272 838	455 386
	22	<u>124 029 000</u>	<u>122 524 926</u>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	23	<u>84 207 242</u>	<u>83 735 241</u>

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		2013		2012
<b>Activités de fonctionnement</b>				
Excédent (déficit) de l'exercice	1	472 001		92 616
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement	2	6 974 661		6 890 766
Autres				
- Perte sur cession	3	3 523		13 799
-	4			
	5	7 450 185		6 997 181
Variation nette des éléments hors caisse				
Débiteurs	6	3 174 276		43 036
Autres actifs financiers	7	(171 000)		(121 000)
Créditeurs et charges à payer	8	(408 620)		2 051 933
Revenus reportés	9	354 799		(114 171)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	496 486		572 696
Propriétés destinées à la revente	11			
Stocks de fournitures	12	9 415		(4 844)
Autres actifs non financiers	13	182 548		(40 087)
	14	11 088 089		9 384 744
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>				
Acquisition	15	( 8 684 889 )	(	6 245 795 )
Produit de cession	16	10 668		47 535
	17	(8 674 221)		(6 198 260)
<b>Activités de placement</b>				
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales				
Émission ou acquisition	18	( 84 037 )	(	90 093 )
Remboursement ou cession	19	23 791		56 710
Variation nette des placements temporaires	20			
Variation nette des autres placements à long terme	21			
	22	(60 246)		(33 383)
<b>Activités de financement</b>				
Émission de dettes à long terme	23	4 860 463		4 609 950
Remboursement de la dette à long terme	24	( 5 498 262 )	(	5 240 887 )
Variation nette des emprunts temporaires	25	150 000		(760 075)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(2 442)		(10 721)
Autres				
-	27			
-	28			
	29	(490 241)		(1 401 733)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	30	1 863 381		1 751 368
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice</b>	31	3 763 255		2 011 887
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	32	5 626 636		3 763 255

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

### 1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Sainte-Julie a été constituée sous l'autorité de la Loi sur les cités et villes par lettres patentes octroyées par le décret numéro 3576 en date du 20 octobre 1971.

### 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables sont les suivantes:

#### A) Périmètre comptable et partenariat

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la Ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation se fait ligne par ligne. La Ville participe aux partenariats suivants: Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes Sainte-Julie Saint-Amable (RIEP) Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (RIPRSL)

#### B) Comptabilité d'exercice

##### Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés de la Ville de Sainte-Julie, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci après les "normes comptables").

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) accumulé à des fins fiscales présenté aux pages 8 et 9, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages 19-1 et 19-2 et l'endettement total net à long terme présenté à la page 21.

L'ensemble des éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers de la Ville.

##### Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

##### Constataion des revenus

Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception général et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles;

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisés lorsqu'ils font l'objet d'une demande de paiement;

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférents aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisés lors de l'émission des certificats d'évaluateur;

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution;

Les revenus des services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits;

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

### **C) Actifs financiers**

Les actifs financiers sont composés de l'encaisse, les débiteurs, les placements à long terme et autres actifs.

### **D) Actifs non financiers**

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

#### **Stocks**

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Ces stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation et sont comptabilisés au coût établi selon la méthode de l'épuisement successif (premier entré, premier sorti).

#### **Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Le coût des immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations sont amorties, en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

	<u>Taux</u>
Infrastructures	de 2,5% à 6,67%
Bâtiments	2,5% à 6,67%
Véhicules	de 5% à 40%
Ameublement et équipement de bureau	de 10% à 20%
Machinerie, outillage et équipement	de 5% à 10%
Améliorations locatives	15,38%

#### Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**E) Revenus de transfert**

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste revenu reporté.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**F) Avantages sociaux futurs****Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

Ces avantages comprennent les prestations de retraite.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants et se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2013 selon la méthode suivante : Valeur liée au marché - 3 ans.

Dans la mesure où il existe une provision pour moins-value, les gains et les pertes sur l'expérience constatés et ceux résultant des modifications apportées aux dispositions des régimes et aux hypothèses actuarielles sont reconnus immédiatement afin de compenser la variation de la provision pour moins-value découlant des gains ou des pertes actuarielles. Les gains et pertes n'ayant pas été ainsi reconnus immédiatement sont amortis sur la DMERCA des participants actifs à compter de l'année suivant leur détermination. Cette approche est conforme à l'approche préconisée par le MAMROT.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur pour fins de taxation.

RIPRSL

S22-2

18-2

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2013 selon la méthode suivante: Valeur liée au marché - 3 ans.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013****G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :

- pour les intérêts sur la dette à long terme (nets des montants des débiteurs affectés au remboursement de cette dette) : sur la durée restante des dettes correspondantes.

- Avantages sociaux futurs :

- pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;

- pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;

- pour les mesures d'allègement consenties par le MAMROT selon lesquelles la portion d'intérêt ainsi que celle d'amortissement reliées aux pertes de 2008 jusqu'à concurrence d'un montant maximum de 10% entre le passif et l'actif au 1er janvier 2012 pouvaient être affectées dans les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir. Les montants ainsi transférés doivent être totalement amortis sur une période maximale correspondant à la DMERCA (11 ans), soit au plus tard le 31 décembre 2019;

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette;

- pour la scission du régime de retraite entre la Ville de Sainte-Julie et la RIPRSL: l'amortissement correspond à la variation de la provision pour moins-value liée à ce montant. Montant appartenant aux régimes de la RIPRSL en vertu de la comptabilité distincte, mais toujours considéré dans les actifs du régime de la Ville de Sainte-Julie. La comptabilité distincte n'est pas reconnu lors d'une scission de régime. La Ville de Sainte-Julie récupérera ce montant lorsqu'il y aura surplus actuariel dans la caisse de retraite et qu'elle pourra bénéficier d'un congé de cotisations. À compter de l'année 2012, à cette variation s'ajoute un ajustement afin d'équilibrer les résultats à des fins fiscales découlant de l'avance versée au régime.

**H) Instruments financiers**

S.O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**I) Autres éléments**

**Placements**

Les placements temporaires sont comptabilisés au plus faible du coût et de la juste valeur. Les placements à long terme à titre d'investissement sont comptabilisés au coût et sont dévalués lorsque survient une baisse de valeur durable.

**Propriétés destinées à la revente**

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre.

**Frais reportés liés à la dette à long terme**

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode de l'amortissement linéaire.

**Autres actifs non financiers**

Les frais payés d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment ou la Ville bénéficiera des services acquis.

Les frais reportés sont composés du rôle d'évaluation qui est amorti sur une période variant de trois à six ans et du plan d'urbanisme et de la modification des règlements qui sont amortis sur une période de 5 ans.

**3. Modification de méthodes comptables**

**Paielements de transfert**

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié un nouveau chapitre relativement à la comptabilisation des paiements de transfert, qui s'applique à tous les gouvernements et aux organismes appliquant les Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le 1er janvier 2013, la municipalité (Ville) a adopté prospectivement les nouvelles recommandations du chapitre SP 3410, « Paiements de transfert », traitant de la comptabilisation des paiements de transfert. Le chapitre SP 3410 exige que les transferts soient comptabilisés comme charges et revenus, selon le cas, lorsque le transfert est autorisé et que tous les critères d'admissibilité sont respectés, sauf lorsque le transfert crée une obligation répondant à la définition d'un passif pour le bénéficiaire.

L'adoption de ces nouvelles recommandations a eu les incidences suivantes sur les résultats et la situation financière de la municipalité (Ville) au 31 décembre 2013 et pour l'exercice terminé à cette date :

	<u>2013</u>
	\$
État de la situation financière	
Actifs financiers - Transferts à recevoir	<u>(4 097 475)</u>
Dette nette et excédent accumulé	<u>(4 097 475)</u>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

## État des résultats

## Revenus

Fonctionnement - Transfert du gouvernement du Québec

Investissement - Transfert du gouvernement du Québec

(4 097 475)

Excédent de l'exercice

(4 097 475)

## État de la variation de la dette nette

Excédent de l'exercice et dette nette

(4 097 475)

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		2013	2012
<b>4. Encaisse et placements affectés</b>			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1	60 236	71 718
Placements temporaires	2		
Placements à long terme	3		
<b>Note</b>			
<b>5. Débiteurs</b>			
Taxes municipales	4	1 144 002	1 055 967
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	3 867 492	6 537 376
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	413 126	709 409
Organismes municipaux	8	1 706 940	1 746 666
Autres			
- Droits de mutations	9	513 124	525 778
- Autres tiers	10	291 657	535 421
	11	7 936 341	11 110 617
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12	1 135 603	4 382 074
Organismes municipaux	13		
Autres tiers	14		
	15	1 135 603	4 382 074
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16	36 303	32 197
<b>Note</b>			
<b>6. Prêts</b>			
Prêts à un office d'habitation	17		
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
-	19		
-	20		
	21		
<b>Note</b>			
<b>7. Placements à long terme</b>			
Placements à titre d'investissement	22	363 325	303 079
Autres placements	23		
	24	363 325	303 079
<b>Note</b>			
Le placement à titre d'investissement provient de la quote-part de la Ville de Sainte-Julie dans le fonds de garantie de franchise collective du Programme d'assurances de dommages UMQ pour les volets biens et responsabilité civile primaire. Cette quote-part est calculée en fonction des réclamations payées au 31 décembre 2013 et ne tient pas compte de provisions sur les réclamations en cours à cette date.			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

	2013	2012
<b>8. Avantages sociaux futurs</b>		
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25 (2 029 878)	(1 533 392)
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26 ( )	( )
	27 <u>(2 029 878)</u>	<u>(1 533 392)</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28 1 906 170	1 724 403
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29	
Régimes à cotisations déterminées	30	
Autres régimes (REER et autres)	31	
Régimes de retraite des élus municipaux	32 60 570	59 367
	33 <u>1 966 740</u>	<u>1 783 770</u>

Se référer à la section "Autres renseignements complémentaires" pour plus de détails.

<b>9. Autres actifs financiers</b>		
Propriétés destinées à la revente (note 16)	34	
Autres	35 1 085 000	914 000
	36 <u>1 085 000</u>	<u>914 000</u>

**Note**

Lors de la scission du régime de retraite entre la Ville de Sainte-Julie et la RIPRSL, un montant appartenant aux régimes de la RIPRSL en vertu de la comptabilité distincte, est toujours considéré dans les actifs du régime de la Ville de Sainte-Julie. La comptabilité distincte n'est pas reconnue lors d'une scission de régime. La Ville de Sainte-Julie récupérera ce montant lorsqu'il y aura surplus actuariel dans la caisse de retraite et qu'elle pourra bénéficier d'un congé de cotisations.

**10. Emprunts temporaires**

La Ville dispose d'une marge de crédit de 4 000 000 \$ au taux préférentiel (3,00% en 2013 et 2012). Cette marge de crédit permet à la Ville de contracter des emprunts temporaires pour le paiement de dépenses d'administration. La Ville dispose également d'une marge de crédit suffisante pour les dépenses effectuées en vertu de divers règlements d'emprunt. Ces marges sont remboursées à même l'argent provenant des taxes ou des obligations émises sous l'autorité desdits règlements.

La RIPRSL dispose d'une marge de crédit au taux préférentiel au montant respectif de 3 000 000\$.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		2013	2012
<b>11. Crédoiteurs et charges à payer</b>			
Fournisseurs	37	4 962 345	5 448 198
Salaires et avantages sociaux	38	1 039 280	1 072 161
Dépôts et retenues de garantie	39	1 174 675	980 022
Provision pour contestations d'évaluation	40	14 098	
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41		
Autres			
- Gouvernement du Québec	42	104 213	140 846
- Gouvernement du Canada	43	23 075	29 665
- Organismes municipaux	44	116 467	95 286
- Intérêts - dette à long terme	45	165 965	184 977
- Autres courus passifs	46	1 600 867	1 658 450
	47	9 200 985	9 609 605

**Note**

<b>12. Revenus reportés</b>			
Taxes perçues d'avance	48	2 000	3 273
Transferts	49	442 031	
Autres			
- Revenus de l'année suivante	50	159 367	163 429
- Carrières, Carra et autres	51	461 490	543 387
	52	1 064 888	710 089

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

						2013	2012
<b>13. Dette à long terme</b>							
		<u>Taux d'intérêt</u>		<u>Échéance</u>			
		<u>de</u>	<u>à</u>	<u>de</u>	<u>à</u>		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,40	4,40	2014	2018	53	41 820 092	42 429 439
Obligations et billets en monnaies étrangères					54		
Gains (pertes) de change reportés					55		
					56		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					57	586	1 157
Organismes municipaux					58		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	3,25	8,36	2014	2016	59	86 507	114 388
Autres					60		
					61	41 907 185	42 544 984
Frais reportés liés à la dette à long terme					62	( 319 876 )	( 317 434 )
					63	41 587 309	42 227 550

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	<u>Obligations et billets</u>		<u>Autres dettes à long terme</u>		<u>Total 2013</u>				
	<u>Avec fonds d'amortissement</u>	<u>Sans fonds d'amortissement</u>	<u>Location-acquisition</u>	<u>Autres</u>					
2014	64	72	4 797 780	80	54 543	89	586	97	4 852 909
2015	65	73	4 750 765	81	23 794	90		98	4 774 559
2016	66	74	4 048 796	82	11 034	91		99	4 059 830
2017	67	75	3 330 200	83		92		100	3 330 200
2018	68	76	3 132 575	84		93		101	3 132 575
2019 et +	69	77	21 759 977	85		94		102	21 759 977
	70	78	41 820 093	86	89 371	95	586	103	41 910 050
Intérêts et frais accessoires				87	( 2 865 )			104	( 2 865 )
	71	79	41 820 093	88	86 506	96	586	105	41 907 185

**Note**

	2013	2012
<b>14. Actifs financiers nets (dette nette)</b>		
Revenant à (à la charge de)		
Municipalité	106	36 277 530
Tiers		
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	107	3 544 228
Autres	108	
	109	39 821 758
		38 789 685

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<b>15. Immobilisations</b>		<u>Solde au début</u>	<u>Addition</u>	<u>Cession / Ajustement</u>	<u>Solde à la fin</u>
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	110	24 492 161	892 524	147 766	25 236 919
Eaux usées	111	51 427 353	1 789 405		53 216 758
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	112	50 381 711	3 204 445	2 778 053	50 808 103
Autres	113	21 271 678	1 805 467	1 889 917	21 187 228
Réseau d'électricité	114				
Bâtiments	115	23 642 875	186 486		23 829 361
Améliorations locatives	116	120 275	867		121 142
Véhicules	117	7 156 691	132 249	145 525	7 143 415
Ameublement et équipement de bureau	118	2 845 557	286 870	70 437	3 061 990
Machinerie, outillage et équipement divers	119	7 957 649	294 448	50 590	8 201 507
Terrains	120	2 717 853	5 656		2 723 509
Autres	121	100 933			100 933
	122	<u>192 114 736</u>	<u>8 598 417</u>	<u>5 082 288</u>	<u>195 630 865</u>
Immobilisations en cours	123	<u>12 968 416</u>	<u>86 472</u>		<u>13 054 888</u>
	124	<u>205 083 152</u>	<u>8 684 889</u>	<u>5 082 288</u>	<u>208 685 753</u>
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	125	10 852 069	755 912	147 766	11 460 215
Eaux usées	126	21 150 559	1 288 547		22 439 106
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	127	22 991 919	2 086 872	2 778 053	22 300 738
Autres	128	8 244 272	989 529	1 889 917	7 343 884
Réseau d'électricité	129				
Bâtiments	130	8 774 011	844 433		9 618 444
Améliorations locatives	131	88 926	25 652		114 578
Véhicules	132	3 834 051	395 244	136 693	4 092 602
Ameublement et équipement de bureau	133	1 991 858	256 612	70 400	2 178 070
Machinerie, outillage et équipement divers	134	5 908 023	329 196	45 268	6 191 951
Autres	135	87 075	2 664		89 739
	136	<u>83 922 763</u>	<u>6 974 661</u>	<u>5 068 097</u>	<u>85 829 327</u>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	137	<u>121 160 389</u>			<u>122 856 426</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations					
Coût	220	436 395	159 714	133 732	462 377
Amortissement cumulé	221	(321 713)	(150 980)	(121 526)	(351 167)
Valeur comptable nette	222	<u>114 682</u>			<u>111 210</u>

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		2013	2012
<b>16. Propriétés destinées à la revente</b>			
Immeubles de la réserve foncière	230		
Immeubles industriels municipaux	231	523 720	523 720
Autres	232		
	233	523 720	523 720
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	234		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste "Propriétés destinées à la revente"	235	523 720	523 720

**Note****17. Autres actifs non financiers**

Frais payés d'avance	236	59 053	60 403
Frais reportés			
- Rôle d'évaluation	237	138 690	294 856
- Plan d'urbanisme	238	75 095	100 127
	239	272 838	455 386

**Note****18. Obligations contractuelles**

Au cours des exercices 2013 et antérieurs, la Ville de Sainte-Julie et la RIPRSL ont accordé des contrats à long terme à différents organismes ou entreprises échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2018, pour une somme totalisant 39 941 287\$ dont 39 869 718\$ pour la Ville et 71 569\$ pour la RIPRSL. Pour pourvoir à ces engagements, la Ville et la RIPRSL devront prévoir les sommes suivantes au cours des cinq prochains exercices financiers:

2014 :	18 168 300 \$
2015 :	5 547 296 \$
2016 :	5 325 799 \$
2017 :	5 413 454 \$
2018 :	5 486 438 \$
	39 941 287 \$

**19. Éventualités****a) Cautionnement et garantie**

La Ville de Sainte-Julie garantit le paiement des dettes et obligations du Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie pour un montant maximal de 5 175 000\$. Cette caution s'établit à 3 190 922 \$ au 31 décembre 2013.

**b) Auto-assurance**

La Ville assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour tous ses employés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

---

**c) Poursuites**

Dans plusieurs poursuites, la réclamation contre la Ville est prise en main par une compagnie d'assurances. En plus, une provision suffisante a été comptabilisée pour les autres poursuites afin de tenir compte de décisions qui pourraient être défavorables.

**d) Autres**

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**20. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

**21. Données budgétaires**

S.O.

**22. Instruments financiers**

S.O.

---

**23. Formation de la main d'oeuvre**

La Ville de Sainte-Julie étant assujettie aux dispositions de la Loi favorisant le développement de la formation de la main d'oeuvre, elle doit investir un montant représentant au moins 1% de la masse salariale en formation. En 2013, l'investissement minimal devait être de 91 952\$ et la Ville a dépensé un montant de 115 555\$. Le solde reporté des dépenses admissibles au 1er janvier 2013 étant de 791 915\$, il reste au 31 décembre 2013 un solde à reporter sur les années futures de 815 518\$.

---

**24. Fonds de roulement**

La Ville de Sainte-Julie possède un fonds de roulement dont le capital autorisé est de 4 000 000\$. La Ville devra renflouer la partie utilisée qui est établie à 3 728 235\$. Le remboursement en capital pour les exercices de 2014 à 2018 est de 3 059 034\$ et pour les années 2019 à 2023 de 669 201\$. La RIPRSL possède également un fonds de roulement dont la quote-part de la Ville de Sainte-Julie est de 238 860\$.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2013**

	2013	2012
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 2 924 824	2 826 007
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	2 2 337 283	1 862 348
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	3 ( 1 806 231 ) (	1 651 993 )
Financement des investissements en cours	4 (2 183 625)	(996 533)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	5 82 934 991	81 695 412
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	6	
	7 84 207 242	83 735 241

**VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS**

**Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés**

Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale

- Engagements	8 11 643	1 634
- Tournoi de golf	9 2 807	4 697
- Piste cyclable	10 12 535	12 535
- Immobilisations	11 565 307	265 307
- Exercice suivant	12 557 000	
- Maisons lézardées	13 25 000	
-	14	
-	15	
-	16	
	17 1 174 292	284 173

Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés

- Fonctionnement	18 596 431	505 433
-	19	
-	20	
	21 596 431	505 433

Réserves financières

-	22	
-	23	
-	24	
-	25	
-	26	
	27	

Fonds réservés

Fonds de roulement	28 332 001	599 441
Fonds parcs et terrains de jeux	29 19 884	40 542
Fonds local (ou fonds régional pour les MRC) - Réfection et entretien de certaines voies publiques	30	
Société québécoise d'assainissement des eaux	31	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	32 214 675	432 759
Financement des activités de fonctionnement	33	
Autres		
-	34	
-	35	
-	36	
-	37	
	38 566 560	1 072 742
	39 2 337 283	1 862 348

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2013**

	2013	2012
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Modifications comptables du 1 <sup>er</sup> janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	40 ( ) ( )	( )
Intérêts sur la dette à long terme	41 ( 23 572 ) ( )	( 33 861 )
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés	42 ( 148 730 ) ( )	( 159 089 )
Régimes non capitalisés	43 ( ) ( )	( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	44 ( 533 000 ) ( )	( 533 000 )
Autres	45 ( 42 509 ) ( )	( 51 223 )
Régimes non capitalisés	46 ( ) ( )	( )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement		
Autres	47 ( ) ( )	( )
-	48 ( 874 820 ) ( )	( 874 820 )
-	49 ( ) ( )	( )
	50 ( 1 622 631 ) ( )	( 1 651 993 )
<b>Financement à long terme des activités de fonctionnement</b>		
	51 ( 183 600 ) ( )	( )
	52 ( 1 806 231 ) ( )	( 1 651 993 )
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	53 570 136	152 261
Investissements à financer	54 ( 2 753 761 ) ( )	( 1 148 794 )
	55 (2 183 625)	(996 533)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations	56 122 856 426	121 160 389
Propriétés destinées à la revente	57 523 720	523 720
Prêts	58	
Placements à titre d'investissement	59 363 325	303 079
Participations dans des entreprises municipales	60	
	61 123 743 471	121 987 188
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	62 41 587 309	42 227 550
Frais reportés liés à la dette à long terme	63 319 876	317 434
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	64 ( 1 166 728 ) ( )	( 4 382 074 )
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	65 ( 68 023 ) ( )	( 2 128 866 )
	66 40 808 480	40 291 776
Dette en cours de refinancement et autres éléments	67	
	68 40 808 480	40 291 776
	69 82 934 991	81 695 412

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>4</u>	2 <u>          </u>	3 <u>          </u>

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

La Ville de Sainte-Julie offre à l'ensemble de ses employés un régime de retraite contributif à prestations déterminées. En vertu du régime, les employés sont répartis en deux groupes distincts soient les employés cadres et les employés syndiqués.

L'âge normal de retraite est de 65 ans. Toutefois, le participant peut prendre une retraite facultative à compter de 55 ans si la somme de l'âge et des années de service atteint 85.

La rente de retraite au titre des services crédités pour les deux groupes d'employés est calculée à 2% du salaire final multiplié par le nombre d'années de service reconnu à compter du 1er janvier 1997. Avant cette date, le taux est de 1,3% jusqu'à concurrence du maximum des gains admissibles et de 2% pour l'excédent.

De plus, les employés cadres et les employés syndiqués bénéficient d'une rente de rattachement de 0,7% et de 0,35% respectivement basée sur le salaire final avant la retraite; cette rente cesse à 65 ans.

Des prestations sont également versées lors de la cession de la participation résultant du décès ou de la cession d'emploi avant la retraite.

La cotisation salariale des employés cadres est de 9,25% du salaire et celle des employés syndiqués correspond à 8,15%. La cotisation patronale doit être au moins égale à celle des employés et doit aussi être suffisante pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, prestations et remboursements payables aux employés eu égard à leurs services durant l'année. En 2013, la cotisation de la Ville a été de 9,68% pour les employés cadres et de 9,24% pour les employés syndiqués.

Le Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Sainte-Julie est administré par un Comité de retraite composé de 10 membres. Le Comité a délégué certains de ses pouvoirs à des firmes spécialisées qui agissent comme actuaire, gestionnaire et gardien des valeurs de la caisse de retraite.

Le Comité a également adopté une politique de placement qui a comme objectif de formuler les principes et les règles que doit suivre le gestionnaire tout en s'assurant d'obtenir un taux de rendement maximum à l'intérieur d'un niveau de risque acceptable.

De plus, le Comité s'est doté, pour sa gouvernance, de règles de régie interne concernant l'administration du régime.

L'évaluation actuarielle la plus récente est en date du 31 décembre 2010.

**RIPRSL**

Au 1er janvier 2008, la RIPRSL a mis en place un régime de retraite à prestations déterminées pour chacun des groupes suivants: policiers syndiqués, cadres et employés de bureau et préposés aux communications.

**Date de la retraite**

a) Date de la retraite normale: 65 ans

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008:

En fonction des dispositions du régime antérieur applicable, (annexes A,B et C du règlement du régime)

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Relativement aux années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

i) **Policiers syndiqués:** Tout participant peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de retraite de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge et les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) **Cadres et employés de bureau et préposés aux communications:** Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date de retraite normale.

c) **Date de la retraite anticipée**

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance. (exception les policiers 50e anniversaire) Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de la retraite facultative.

**Créances de rente**

a) **Rente de base**

Pour les années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008:

En fonction des dispositions du régime antérieur applicables, (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite. (exception:

2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

b) **Rente de raccordement**

Pour les années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008:

En fonction des dispositions du régime antérieur applicables, (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

0,5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite.

(exception: 0,35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

**Prestation en cas de cessation de service**

Outre ce qui est prévu par la loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de la retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

De plus une prestation additionnelle provenant de l'indexation minimale de la Loi 102 est prévue.

**Prestation de décès avant la retraite**

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

**Prestation de décès après la retraite**

Pour les années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008:

En fonction des dispositions du régime antérieur applicables, (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

La rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire.

**Indexation après la retraite**

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Pour les années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008:  
En fonction des dispositions du régime antérieur applicables, (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:  
Les créances de rente sont indexées après la retraite selon 50% de l'augmentation de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.(Exception: Pour les employés de bureau et les préposés aux communications: Les créances de rente sont indexées après la retraite selon la différence positive obtenue en soustrayant 6,50% au taux de rendement obtenu sur le placement de l'actif du régime, déduction faite de tous les frais de la caisse de retraite. Si la différence est négative pour une année, l'écart est alors reporté sur les années futures).

**Règle du 50% (cotisations excédentaires)**

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnus à compter du 1er janvier 1990.

**Cotisations**

a) Cotisations salariales

Pour les années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008:  
En fonction des dispositions du régime antérieur applicables, (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

a) Policiers syndiqués: 9% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut pas être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2010, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,5% à l'égard des services postérieurs à la date d'évaluation.

b) Cadres: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours cet exercice.

c) Employés de bureau et préposés aux communications : 8% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut pas être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, sujet à un maximum de 9% du salaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cour dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2010, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 8,65% à l'égard des services postérieurs à la date d'évaluation.

**Cotisation patronale**

Sous réserve d'une utilisation de l'excédent d'actif et d'une cotisation minimale prévue au règlement, la cotisation patronale pour toute année est le montant qui, ajouté aux cotisations salariales, est suffisant pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, prestations et remboursement payables aux employés.

En plus de la cotisation prévue au paragraphe précédent, l'employeur doit verser le montant nécessaire, selon les estimations de l'actuaire, pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la loi. L'employeur s'engage toutefois à ce que les montants versés représentent au moins un montant égal à 100% des cotisations salariales de tous les participants actifs.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 (1 533 392)	(960 696)
Charge de l'exercice	5 ( 1 906 170 )	( 1 724 403 )
Cotisations versées par l'employeur	6 1 409 684	1 151 707
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>(2 029 878)</u>	<u>(1 533 392)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 36 369 402	32 731 025
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 ( 40 599 153 )	( 37 460 438 )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (4 229 751)	(4 729 413)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 3 284 873	4 110 021
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 (944 878)	(619 392)
Provision pour moins-value	13 ( 1 085 000 )	( 914 000 )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>(2 029 878)</u>	<u>(1 533 392)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	15 <u>4</u>	<u>4</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 36 369 402	32 731 025
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 ( 40 599 153 )	( 37 460 438 )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 <u>(4 229 751)</u>	<u>(4 729 413)</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 1 959 722	2 023 799
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20	
	21 1 959 722	2 023 799
Cotisations salariales des employés	22 ( 940 755 )	( 1 011 803 )
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ( )	( )
	24 1 018 967	1 011 996
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 426 066	373 503
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28	
Variation de la provision pour moins-value	29 171 000	86 000
Autres	30	
-	31	
-	32	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 <u>1 616 033</u>	<u>1 471 499</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 2 289 925	2 106 766
Rendement espéré des actifs	34 ( 1 999 788 )	( 1 853 862 )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 290 137	252 904
Charge de l'exercice	36 <u>1 906 170</u>	<u>1 724 403</u>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

	2013	2012
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 2 390 459	1 207 337
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 ( 1 999 788 )	( 1 853 862 )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 390 671	(646 525)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40	
Prestations versées au cours de l'exercice	41 1 038 885	908 289
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42 38 975 170	32 429 524
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	44 11	11
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	45 6,00 %	6,00 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	46 6,00 %	6,00 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	47 3,38 %	3,38 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	48 2,75 %	2,75 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	49 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	50 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	51	
Autres hypothèses économiques		
-	52	
-	53	

**B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	54	55	56

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

	2013	2012
<b>Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Passif au début de l'exercice	57 ( )	( )
Charge de l'exercice	58 ( )	( )
Prestations ou primes versées par l'employeur	59	
Passif à la fin de l'exercice	60 ( )	( )
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	61 ( )	( )
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	63 ( )	( )

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	64	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	65	
	66	
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	67	( ) ( )
	68	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	69	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	70	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	71	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	72	
Autres		
-	73	
-	74	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	75	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	76	
Charge de l'exercice	77	

**Informations complémentaires**

Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	78
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	79

**Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation**

(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	80	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	81	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	82	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	83	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	84	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	85		
Autres hypothèses économiques			
-	86		
-	87		

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 88 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur	89	

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 90 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur 91		

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM) 92  Oui  
 93  Non

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Nombre d'élus participants à la fin de l'exercice 94	12	12

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Cotisations des élus au RREM</b> 95	15 308	14 987
<b>Charge de l'exercice</b>		
Contributions de l'employeur au RREM 96	51 590	50 506
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 97	8 980	8 861
98	60 570	59 367

**Note**

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2013**

---

**Administration municipale**

Dettes à long terme	1	41 907 185
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	2 753 761
Activités de fonctionnement à financer	3	136 155
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
-	5	
-	6	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé	7	214 675
Débiteurs	8	1 135 603
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	3 544 228
Autres montants	10	31 125
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	64 083
Autres		
-	12	
-	13	
<hr/>		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	39 807 387
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés</b>		
<hr/>		
Endettement net à long terme	16	39 807 387
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	17	319 223
Communauté métropolitaine	18	244 961
Autres organismes	19	
<hr/>		
Endettement total net à long terme	20	40 371 571
<hr/>		
Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
<hr/>		
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	22	40 371 571
<hr/>		
Endettement lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
<hr/>		

---

# RENSEIGNEMENTS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>		
	<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>	
<b>TAXES</b>	<b>2013</b>	<b>2013</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>	
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	21 601 991	21 753 311	21 753 311	20 597 225
Taxes spéciales					
Service de la dette	2	3 882 011	3 899 964	3 899 964	4 024 827
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	5	885 378	887 899	887 899	939 814
Activités de fonctionnement	6				
Activités d'investissement	7				
Autres	8				
	9	26 369 380	26 541 174	26 541 174	25 561 866
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	10	2 842 837	2 845 472	2 845 472	2 816 859
Égout	11				
Traitement des eaux usées	12				
Matières résiduelles	13	2 868 189	2 880 518	2 880 518	3 121 838
Autres					
-	14				
-	15				
-	16				
Centres d'urgence 9-1-1	17	118 800	118 845	118 845	118 002
Service de la dette	18	428 163	477 223	477 223	514 127
Activités de fonctionnement	19				
Activités d'investissement	20				858
	21	6 257 989	6 322 058	6 322 058	6 571 684
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	22				
Autres	23				
	24				
	25	6 257 989	6 322 058	6 322 058	6 571 684
	26	32 627 369	32 863 232	32 863 232	32 133 550

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2012
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27	155	155	152
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28			
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30	317	317	317
	31	472	472	469
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	72 931	85 074	59 013
Cégeps et universités	33			
Écoles primaires et secondaires	34	564 178	564 603	566 553
	35	637 109	649 677	625 566
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
	40	637 581	650 149	626 035
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	41	14 727	14 727	14 836
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42			
Taxes d'affaires	43			
	44	14 727	14 727	14 836
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	45			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	46			
	47			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48			
Autres	49			
	50			
	51	652 308	664 876	640 871

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2012
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	52			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	53			
Sécurité incendie	54			
Sécurité civile	55	3 171	3 171	
Autres	56			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	57	38 265	176 827	56 112
Enlèvement de la neige	58			
Autres	59			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60	849 529	958 556	960 480
Transport adapté	61			
Transport scolaire	62			
Autres	63			
Transport aérien	64			
Transport par eau	65			
Autres	66			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67			
Réseau de distribution de l'eau potable	68	21 645	200 740	123 142
Traitement des eaux usées	69		1 448	1 448
Réseaux d'égout	70	16 276	66 505	17 864
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	71			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72			
Tri et conditionnement	73			
Autres	74			
Autres	75			
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77			(56)
Autres	78			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	79			
Sécurité du revenu	80			
Autres	81			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	82			
Rénovation urbaine	83	830	1 239	1 434
Promotion et développement économique	84			
Autres	85			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	86	43 990	149 174	59 542
Activités culturelles				
Bibliothèques	87	118 917	88 340	134 739
Autres	88	4 677	11 527	5 981
<b>Réseau d'électricité</b>	89			
	90	1 094 129	1 657 527	1 359 238

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2012
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	91			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	92			
Sécurité incendie	93			
Sécurité civile	94			
Autres	95			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	96	2 124 000	360 267	461 965
Enlèvement de la neige	97			
Autres	98			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	99		247 660	442 374
Transport adapté	100			
Transport scolaire	101			
Autres	102			
Transport aérien	103			
Transport par eau	104			
Autres	105			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106			
Réseau de distribution de l'eau potable	107	1 088 500	(259 446)	407 088
Traitement des eaux usées	108	200 000		15 191
Réseaux d'égout	109	2 008 000	1 263 418	97 630
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	110			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	111			
Tri et conditionnement	112			
Autres	113			
Autres	114			
Cours d'eau	115			
Protection de l'environnement	116			
Autres	117			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	125	600 000	(1 091 642)	18 235
Activités culturelles				
Bibliothèques	126		(676 792)	
Autres	127		(77 014)	1 374
<b>Réseau d'électricité</b>	128			
	129	6 020 500	(233 549)	1 443 857

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	<u>Administration municipale</u>		<u>Données consolidées</u>	
	<b>Budget 2013</b>	<b>Réalisations 2013</b>	<b>Réalisations 2013</b>	<b>Réalisations 2012</b>
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal	130			
Péréquation	131			
Réorganisation municipale	132			
Neutralité	133			
Diversification des revenus	134			
Compensation provenant de la taxe de vente du Québec	135	1 329 600	1 391 374	1 391 374
Programme d'aide financière aux MRC	136			
Autres	137			
	138	1 329 600	1 391 374	1 391 374
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	139	8 444 229	2 815 352	2 815 352
				3 869 160

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**Non audité**

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2012
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Administration générale				
Application de la loi	140			
Évaluation	141			
Autres	142			
	143			
Sécurité publique				
Police	144	287 754	288 069	244 032
Sécurité incendie	145	5 000	23 715	23 715
Sécurité civile	146			
Autres	147			
	148	292 754	311 784	267 747
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			
Enlèvement de la neige	150			
Autres	151			
Transport collectif	152			
Autres	153			
	154			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155	16 500	21 025	13 947
Réseau de distribution de l'eau potable	156			
Traitement des eaux usées	157			
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167	16 500	21 025	13 947
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176			
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179			
Réseau d'électricité	180			
	181	309 254	332 809	281 694
				268 011

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>	<b>2013</b>	<b>2013</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
Administration générale	182	115 529	120 122	120 455
Sécurité publique	183	1 300	1 926	115 119
Transport				
Réseau routier	184	131 500	123 889	128 001
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	185	1 966 702	1 991 587	1 807 005
Transport adapté	186			
Transport scolaire	187			
Autres	188			
Autres	189			
Hygiène du milieu	190	34 435	77 558	17 600
Santé et bien-être	191			
Aménagement, urbanisme et développement	192	32 166	29 500	14 313
Loisirs et culture	193	776 766	768 826	752 860
Réseau d'électricité	194			
	195	3 058 398	3 113 408	2 955 353
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	196	3 367 652	3 446 217	3 223 364
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	197	60 900	82 211	70 135
Droits de mutation immobilière	198	1 400 000	1 456 513	1 790 439
Droits sur les carrières et sablières	199			
Autres	200			
	201	1 460 900	1 538 724	1 860 574
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>	202	220 100	234 340	996 545
<b>INTÉRÊTS</b>	203	160 000	359 715	319 954
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	204		(1 985)	(13 801)
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	205			
Gain (perte) sur cession de placements	206			
Contributions des promoteurs	207	4 242 500		619 110
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	208			
Contributions des organismes municipaux	209		6 662	88 096
Autres	210	1 941 116	1 541 097	1 507 916
	211	6 183 616	1 545 774	2 201 321

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2013	Réalizations 2013			Réalizations 2013	Réalizations 2012
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	973 526	963 061	59 485	1 022 546	1 022 546	1 070 205
Application de la loi	2	99 627	23 915		23 915	23 915	108 058
Gestion financière et administrative	3	2 268 530	2 241 362	138 441	2 379 803	2 379 803	2 297 492
Greffe	4	576 095	493 739	30 496	524 235	524 235	420 643
Évaluation	5	252 770	271 371		271 371	271 371	253 988
Gestion du personnel	6	344 370	365 518	22 577	388 095	388 095	343 423
Autres	7	1 400 765	1 075 212	66 412	1 141 624	1 141 624	1 436 597
	8	5 915 683	5 434 178	317 411	5 751 589	5 751 589	5 930 406
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	9	4 951 717	4 979 461	61 062	5 040 523	5 868 637	5 694 811
Sécurité incendie	10	1 275 079	1 360 266	294 097	1 654 363	1 654 363	1 821 444
Sécurité civile	11		638		638	638	8 035
Autres	12	440 369	402 375		402 375	402 375	359 542
	13	6 667 165	6 742 740	355 159	7 097 899	7 926 013	7 883 832
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	1 816 314	1 849 697	2 306 727	4 156 424	4 156 424	6 179 066
Enlèvement de la neige	15	894 857	1 023 947	90 794	1 114 741	1 114 741	1 019 705
Éclairage des rues	16	202 976	214 360	276 051	490 411	490 411	458 353
Circulation et stationnement	17	199 437	173 154		173 154	173 154	180 276
Transport collectif							
Transport en commun	18	5 395 417	5 189 319	80 627	5 269 946	5 269 946	5 032 163
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21						
	22	8 509 001	8 450 477	2 754 199	11 204 676	11 204 676	12 869 563

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**Non audité**

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2013	Réalizations 2013			Réalizations 2013	Réalizations 2012
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 739 456	1 739 456		1 739 456	1 471 720
Réseau de distribution de l'eau potable	24	587 914	626 081	657 439	1 283 520	1 445 907
Traitement des eaux usées	25	707 553	632 985	142 610	775 595	775 595
Réseaux d'égout	26	844 066	572 610	1 188 628	1 761 238	1 761 238
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	1 031 120	1 023 479		1 023 479	1 023 045
Élimination	28	866 279	869 384		869 384	869 384
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	746 823	753 927		753 927	753 927
Tri et conditionnement	30	671 903	676 673		676 673	676 673
Matières organiques						
Collecte et transport	31					
Traitement	32					
Matériaux secs	33	49 815	84 170	4 161	88 331	88 331
Autres	34					
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37	27 047	27 047		27 047	27 047
Protection de l'environnement	38	50 930	47 087		47 087	47 087
Autres	39					
	40	7 322 906	7 052 899	1 992 838	9 045 737	8 940 388
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>						
Logement social	41	256 599	253 670		253 670	253 670
Sécurité du revenu	42					
Autres	43					
	44	256 599	253 670		253 670	253 670
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	934 997	947 304	25 711	973 015	973 015
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46					
Autres biens	47	8 000				2 000
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48	124 863	124 283		124 283	124 283
Tourisme	49					
Autres	50	18 000	9 303		9 303	9 303
Autres	51	47 500	27 417		27 417	27 417
	52	1 133 360	1 108 307	25 711	1 134 018	1 134 018

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2013	Réalizations 2013			Réalizations 2013	Réalizations 2012
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	723 254	713 647	106 010	819 657	819 657	810 280
Patinoires intérieures et extérieures	54	871 477	829 887		829 887	829 887	805 069
Piscines, plages et ports de plaisance	55	544 585	563 412		563 412	563 412	534 991
Parcs et terrains de jeux	56	1 960 726	1 891 753	651 074	2 542 827	2 542 827	2 450 451
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58	79 158	96 370		96 370	96 370	87 916
Autres	59	29 117	18 906		18 906	18 906	16 199
	60	4 208 317	4 113 975	757 084	4 871 059	4 871 059	4 704 906
Activités culturelles							
Centres communautaires	61	499 915	449 272	72 775	522 047	522 047	529 645
Bibliothèques	62	1 195 161	1 186 649	167 520	1 354 169	1 354 169	1 389 951
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63						
Autres ressources du patrimoine	64						
Autres	65	326 937	321 203		321 203	321 203	300 732
	66	2 022 013	1 957 124	240 295	2 197 419	2 197 419	2 220 328
	67	6 230 330	6 071 099	997 379	7 068 478	7 068 478	6 925 234
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>							
68							
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>							
Dettes à long terme							
Intérêts	69	1 346 070	1 242 755		1 242 755	1 235 158	1 460 955
Autres frais	70	123 547	121 483		121 483	121 483	116 667
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71	177 000	168 000		168 000	285 428	248 486
Autres	72		3 737		3 737	3 737	84 146
	73	1 646 617	1 535 975		1 535 975	1 645 806	1 910 254
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS</b>							
74		6 339 213	6 442 697	( 6 442 697 )			

## **Section II - Autres renseignements financiers**



## Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot Grant Thornton**  
S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2100  
4805, boulevard Lapinière  
Brossard (Québec) J4Z 0G2

Aux membres du conseil municipal de  
Ville de la Ville de Sainte-Julie

Téléphone : 450 445-6226  
Télécopieur : 514 876-5021  
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 de la Ville de Sainte-Julie (ci-après la « municipalité »). Ce taux a été établi par la direction de la municipalité sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

### Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'un taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, le taux global de taxation réel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 de la municipalité a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

### **Observations**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été établi afin de permettre à la municipalité de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

1

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*

Brossard

Le 5 mai 2014

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A111208

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
<b>Section II - Autres renseignements financiers</b>	
<b>Taux global de taxation réel audité</b>	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	27
Taux global de taxation réel	28
<b>Autres renseignements non audités</b>	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	32
Acquisition d'immobilisations consolidées en remplacement d'infrastructures existantes et pour nouveau développement	32
Analyse de la dette à long terme consolidée	33
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	34
Analyse de la rémunération non consolidée	35
Analyse des revenus de transfert non consolidés	35
Analyse du coût des services municipaux non consolidé	36
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	37
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé	38
Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé	39
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés non consolidés	40
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	41
Taux des taxes	42
Questionnaire	44
Autres renseignements sur l'organisme municipal	45
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2015	46
Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	47

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT  
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

---

Aux membres du conseil municipal de Ville de Sainte-Julie,

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 de Ville de Sainte-Julie (ci-après «la municipalité»). Ce taux a été établi par la direction de la Ville sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) (ci-après «les exigences légales»).

**Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel**

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 de Ville de Sainte-Julie a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

**Observations**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT  
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

---

global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la Ville de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

Brossard  
Le 5 mai 2014

---

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A111208

DATE 2014-05-05

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS**

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1	<u>32 877 330</u>
<b>Ajouter</b>		
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM	2	<u>                    </u>
<b>Déduire</b>		
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3	
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4	
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5	
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6	
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7	
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative		
Montant relatif aux taxes foncières	8	14 098
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	<u>                    </u>
	10	<u>14 098</u>
<b>Revenus de taxes</b>	11	<u><u>32 863 232</u></u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS**

Revenus de taxes		1	32 863 232
<b>Ajouter</b>			
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière		2	14 098
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales		3	<u>                    </u>
<b>Total partiel</b>		4	<u>32 877 330</u>
<b>Déduire</b>			
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)			
Taxes d'affaires	5		
Taxes foncières imposées en vertu du 1 <sup>er</sup> alinéa de l'article 208 LFM	6		
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	3 457 914	
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	118 845	
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	<u>                    </u>	10 <u>3 576 759</u>
<b>Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel</b>		11	<u>29 300 571</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES**

---

Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée <sup>1</sup> , au 1 <sup>er</sup> janvier 2013 <sup>2</sup>	1	<u>3 330 511 700</u>
Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée <sup>1</sup> , au 31 décembre 2013 <sup>2</sup>	2	<u>3 366 961 300</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3	<u>3 348 736 500</u>

**CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL<sup>3</sup>**

---

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4	<u>29 300 571</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5	<u>3 348 736 500</u>
<b>Taux global de taxation réel de 2013</b>	6	[ ] [ ] [ ] , [ 8 ] [ 7 ] [ 5 ] [ 0 ] / 100 \$

---

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES<sup>1</sup>  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 1 <sup>er</sup> janvier 2013 <sup>2</sup>	7	_____
Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 31 décembre 2013 <sup>2</sup>	8	_____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9	_____

---

1. Pour les municipalités qui se prévalent de l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1<sup>er</sup> janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

---

## AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2012
<b>IMMOBILISATIONS</b>				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	2 347 125	759 339	674 278
Usines de traitement de l'eau potable	2		170 286	140 227
Usines et bassins d'épuration	3	200 000	46 518	211 585
Conduites d'égout	4	6 593 000	2 861 970	994 958
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	4 013 075	2 575 800	1 908 297
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	382 300	128 771	274 686
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	2 701 400	1 012 576	292 749
Autres infrastructures	11		53 278	501 904
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	176 000	186 487	92 305
Édifices communautaires et récréatifs	14			18 095
Améliorations locatives	15		867	1 473
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	223 000	41 325	305 180
Ameublement et équipement de bureau	18	366 300	214 655	346 040
Machinerie, outillage et équipement divers	19	99 600	504 471	476 486
Terrains	20		5 656	7 532
Autres	21	172 800		
	22	17 274 600	8 390 846	6 245 795

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES EN REMPLACEMENT  
D'INFRASTRUCTURES EXISTANTES ET POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Remplacement d'infrastructures existantes				
Conduites d'eau potable	23		719 515	476 119
Usines de traitement de l'eau potable	24		170 286	140 227
Usines et bassins d'épuration	25		46 518	211 585
Conduites d'égout	26		2 861 970	583 843
Autres infrastructures	27		3 770 425	2 977 636
Infrastructures pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	28		39 824	198 159
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31			411 115
Autres infrastructures	32			
Autres immobilisations	33		952 594	1 247 111
	34		8 390 846	6 245 795

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>Dettes à long terme</b>					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	42 429 439	4 788 293	5 397 640	41 820 092
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3	1 157		571	586
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5	114 388	75 177	103 058	86 507
Autres	6				
	7	42 544 984	4 863 470	5 501 269	41 907 185
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par la municipalité					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	9				
Réserves financières et fonds réservés	10	432 759		218 084	214 675
Fonds d'amortissement	11				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	12	9 589 291		346 110	9 243 181
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	13	28 140 860	75 177	477 664	27 738 373
De la municipalité (Société de transport en commun)	14				
	15	38 162 910	75 177	1 041 858	37 196 229
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	4 382 074		3 246 471	1 135 603
Organismes municipaux	17				
Autres tiers	18				
	19	4 382 074		3 246 471	1 135 603
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette					
	20		31 125		31 125
	21	4 382 074	31 125	3 246 471	1 166 728
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec					
Prêts	22		3 544 228		3 544 228
Autres	23				
	24				
	25	4 382 074	3 575 353	3 246 471	4 710 956
	26	42 544 984	3 650 530	4 288 329	41 907 185
Dettes en cours de refinancement					
	27	( )		( )	
	28	42 544 984	3 650 530	4 288 329	41 907 185

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2013</b>	<b>Réalisations 2013</b>	<b>Réalisations 2013</b>	<b>Réalisations 2012</b>
<b>Administration générale</b>				
Application de la loi	1	93 627	19 845	108 058
Évaluation	2			
Autres	3	361 853	353 644	360 826
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4	4 951 717	4 689 587	
Sécurité incendie	5	15 852	15 852	16 818
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	145 790	145 790	134 202
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11	1 739 436	1 739 436	
Matières résiduelles	12	3 312 144	3 320 209	3 126 213
Cours d'eau	13	27 047	27 047	31 381
Protection de l'environnement	14	13 094	12 944	11 149
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16	256 599	253 670	256 598
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	66 928	65 461	57 692
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	124 863	124 283	123 107
Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23	123 045	121 640	126 501
<b>Réseau d'électricité</b>				
	24			
	25	11 231 995	10 889 408	4 460 385
				4 352 545

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**Non audité**

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>						
Cadres et contremaîtres	1	28,00	35,00	2 492 532	755 586	3 248 118
Professionnels	2					
Cols blancs	3	60,00	35,00	2 581 199	811 647	3 392 846
Cols bleus	4	64,00	40,00	2 998 161	948 883	3 947 044
Policiers	5					
Pompiers	6	12,00	40,00	505 746	60 690	566 436
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8	164,00		8 577 638	2 576 806	11 154 444
Élus	9	9,00		356 041	94 215	450 256
	10	173,00		8 933 679	2 671 021	11 604 700

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	Total
		Fonctionnement	Investissement		
Transport en commun	11	958 556	247 660		1 206 216
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12				
Réseau de distribution de l'eau potable	13	200 740	(797 750)	538 304	(58 706)
Traitement des eaux usées	14	1 448			1 448
Réseaux d'égout	15	66 505	(214 355)	1 477 773	1 329 923
Autres	16	1 819 180	(2 641 782)	1 159 073	336 471
	17	3 046 429	(3 406 227)	3 175 150	2 815 352

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>		Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux	Frais de financement
<b>Administration générale</b>											
Application de la loi	1	23 915	27		53	23 915	79		105	23 915	131
Évaluation	2	271 371	28		54	271 371	80		106	271 371	132
Autres	3	5 138 892	29	317 411	55	5 456 303	81	120 122	107	5 336 181	133
	4	5 434 178	30	317 411	56	5 751 589	82	120 122	108	5 631 467	134
<b>Sécurité publique</b>											
Police	5	4 979 461	31	61 062	57	5 040 523	83	288 069	109	4 752 454	135
Sécurité incendie	6	1 360 266	32	294 097	58	1 654 363	84	25 641	110	1 628 722	136
Sécurité civile	7	638	33		59	638	85		111	638	137
Autres	8	402 375	34		60	402 375	86		112	402 375	138
	9	6 742 740	35	355 159	61	7 097 899	87	313 710	113	6 784 189	139
<b>Transport</b>											
Réseau routier											
Voirie municipale	10	1 849 697	36	2 306 727	62	4 156 424	88	50 304	114	4 106 120	140
Enlèvement de la neige	11	1 023 947	37	90 794	63	1 114 741	89	73 585	115	1 041 156	141
Autres	12	387 514	38	276 051	64	663 565	90		116	663 565	142
Transport collectif	13	5 189 319	39	80 627	65	5 269 946	91	1 991 587	117	3 278 359	143
Autres	14		40		66		92		118		144
	15	8 450 477	41	2 754 199	67	11 204 676	93	2 115 476	119	9 089 200	145
<b>Hygiène du milieu</b>											
Eau et égout											
Approvisionnement et traitement de l'eau potable											
Réseau de distribution de l'eau potable	16	1 739 456	42		68	1 739 456	94		120	1 739 456	146
Traitement des eaux usées	17	626 081	43	657 439	69	1 283 520	95	60 287	121	1 223 233	147
Réseaux d'égout	18	632 985	44	142 610	70	775 595	96		122	775 595	148
Autres	19	572 610	45	1 188 628	71	1 761 238	97	35 859	123	1 725 379	149
Matières résiduelles											
Déchets domestiques et assimilés	20	1 892 863	46		72	1 892 863	98		124	1 892 863	150
Matières recyclables	21	1 514 770	47	4 161	73	1 518 931	99	2 254	125	1 516 677	151
Autres	22		48		74		100		126		152
Cours d'eau	23	27 047	49		75	27 047	101		127	27 047	153
Protection de l'environnement	24	47 087	50		76	47 087	102	183	128	46 904	154
Autres	25		51		77		103		129		155
	26	7 052 899	52	1 992 838	78	9 045 737	104	98 583	130	8 947 154	156

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		Amortissement des immobilisations		Charges		Services rendus		Coût des services municipaux		Frais de financement	
			+	=	-		=					
<b>Santé et bien-être</b>												
Logement social	157	253 670	172	187	253 670	202	217	253 670	232			
Sécurité du revenu	158		173	188		203	218		233			
Autres	159		174	189		204	219		234			
	160	253 670	175	190	253 670	205	220	253 670	235			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>												
Aménagement, urbanisme et zonage	161	947 304	176	25 711	973 015	206	29 500	943 515	236	1 361		
Rénovation urbaine	162		177	192		207	222		237	2 491		
Promotion et développement économique	163	133 586	178	193	133 586	208	223	133 586	238	26 647		
Autres	164	27 417	179	194	27 417	209	224	27 417	239			
	165	1 108 307	180	25 711	1 134 018	210	29 500	1 104 518	240	30 499		
<b>Loisirs et culture</b>												
Activités récréatives	166	4 113 975	181	757 084	4 871 059	211	634 417	4 236 642	241	114 012		
Activités culturelles												
Bibliothèques	167	1 186 649	182	167 520	1 354 169	212	17 163	1 337 006	242	54 657		
Autres	168	770 475	183	72 775	843 250	213	117 246	726 004	243	10 199		
	169	6 071 099	184	997 379	7 068 478	214	768 826	6 299 652	244	178 868		
<b>Réseau d'électricité</b>	170		185	200		215	230		245			
	171	35 113 370	186	6 442 697	41 556 067	216	3 446 217	38 109 850	246	1 535 975		

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013****Non audité**

		<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Rémunération</b>	1	7 594	3 881
<b>Charges sociales</b>	2	1 898	898
<b>Biens et services</b>	3	8 374 280	6 039 589
<b>Frais de financement</b>	4	7 074	13 129
<b>Autres</b>	5		
	6	8 390 846	6 057 497

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**Non audité**

		2013	2012
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Solde au début de l'exercice	1	1 844 598	1 334 469
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2		
Solde redressé au début de l'exercice	3	1 844 598	1 334 469
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	1 696 529	1 421 547
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5		
Activités d'investissement	6	(46 066)	
Excédent de fonctionnement affecté	7	(1 297 617)	(661 418)
Réserves financières et fonds réservés	8	(250 000)	(250 000)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9		
Financement des investissements en cours	10		
	11	102 846	510 129
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	12	1 947 444	1 844 598
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Solde au début de l'exercice	13	284 173	39 646
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15	284 173	39 646
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16	(407 498)	(432 198)
Activités d'investissement	17		15 307
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	1 297 617	661 418
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21	890 119	244 527
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	22	1 174 292	284 173
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Solde au début de l'exercice	23	1 001 024	1 136 587
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24		
Solde redressé au début de l'exercice	25	1 001 024	1 136 587
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	472 644	610 093
Activités d'investissement	27	(1 217 344)	(995 656)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28	250 000	250 000
Financement des investissements en cours	29		
	30	(494 700)	(135 563)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	31	506 324	1 001 024

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**Non audité**

		2013	2012
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>			
Solde au début de l'exercice	32	( 1 535 529 )	( 1 432 572 )
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	33		
Solde redressé au début de l'exercice	34	( 1 535 529 )	( 1 432 572 )
<b>Augmentation de l'exercice</b>			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007			
Régimes capitalisés	35	( )	( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007			
Régimes capitalisés			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36	( )	( 75 000 )
Autres	37	( 12 000 )	( 12 000 )
Régimes non capitalisés	38	( )	( )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement			
Autres	39	( )	( )
	40	( )	46 820 )
	41	( 12 000 )	( 109 820 )
Financement à long terme des activités de fonctionnement	42	( 45 124 )	( )
	43	( 57 124 )	( 109 820 )
<b>Diminution de l'exercice</b>			
Affectations aux activités de fonctionnement	44	(34 987)	6 863
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	45	(183 600)	
	46	(218 587)	6 863
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	47	( 1 696 992 )	( 1 535 529 )
<b>Financement des investissements en cours</b>			
Solde au début de l'exercice	48	(996 533)	(2 636 270)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	49		
Solde redressé au début de l'exercice	50	(996 533)	(2 636 270)
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	51	(1 187 092)	1 639 737
Affectations et virements			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	52		
Excédent de fonctionnement affecté	53		
Réserves financières et fonds réservés	54		
	55	(1 187 092)	1 639 737
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	56	(2 183 625)	(996 533)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>			
Solde au début de l'exercice	57	77 087 849	79 416 878
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	58		
Solde redressé au début de l'exercice	59	77 087 849	79 416 878
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	60		
Excédent de fonctionnement affecté	61		
Variation résiduelle de l'exercice	62	1 226 478	(2 329 029)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	63	78 314 327	77 087 849

**FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ  
CAPITAL AUTORISÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**Non audité**

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER	1	<u>3 750 000</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>2</u>	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>1135</u>	<u>250 000</u>
	5	<u>4 000 000</u>
Diminution		
	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u>4 000 000</u>

**SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS NON CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier		Redressement aux exercices antérieurs (note 20)		Règlements d'emprunt fermés			Utilisation de l'exercice		Transferts		Solde au 31 décembre
						Activités de fonctionnement	Activités d'in- vestissement						
Montant non réservé	1	70 092	2		3	4	5		6		7		70 092
Montant réservé pour le service de la dette	8	362 667	9		10	11	12	218 084	13		14		144 583
	15	432 759	16		17	18	19	218 084	20		21		214 675

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ  
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	2013		2012
	Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus</b>			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
<b>Charges</b>			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	(                    ) (                    ) (                    )	
	15		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales</b>	16		
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations</b>			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	(                    ) (                    ) (                    )	
	24		
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	25	(                    ) (                    ) (                    )	
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	33		

**TAUX DES TAXES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**Non audité****Taxes sur la valeur foncière****Du 100 \$ d'évaluation****Taxes générales**

Taxe foncière générale (taux unique)	1	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	□ 0 , □ 5 □ 3 □ 9 □ 0 \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	□ 0 , □ 5 □ 8 □ 2 □ 0 \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	□ 1 , □ 5 □ 9 □ 2 □ 0 \$
Catégorie des immeubles industriels	5	□ 1 , □ 6 □ 7 □ 1 □ 0 \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	□ 1 , □ 0 □ 7 □ 8 □ 0 \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	□ 0 , □ 0 □ 5 □ 3 □ 9 \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	12	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	19	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	26	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	□ , □ □ □ □ □ \$

**TAUX DES TAXES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**Non audité****Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**

(Montant fixe)

		<b>Par unité de logement</b>	
Eau	1	2 0 7  ,  0 0	\$
Égout	2	,	\$
Eau et égout	3	,	\$
Traitement des eaux usées	4	,	\$
Matières résiduelles	5	2 5 2  ,  0 0	\$

**% de la valeur locative****Taxe d'affaires sur la valeur locative**

6 | | | | | , | | | | | %

**Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification**

Description	Taux	Code <sup>1</sup>	Préciser
Taxe de secteur - service dette-aqueduc	,0030	1	
Taxe de secteur - service dette-égouts	,0250	1	
Eau - piscines	40,0000	4	
Eau		7	Compteur d'eau commerce
Ordures		7	Conteneur-commerce

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation

2 - du mètre carré

3 - du mètre linéaire

4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres

6 - % de la valeur locative

7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>S.O.</b>
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats.	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. Est-ce que la municipalité applique les normes sur les instruments financiers applicables au secteur public?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2013	9		\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2013 des engagements en vertu du règlement concerné	10		\$
4. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11 <input type="checkbox"/>	12 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	13		\$
b) autres formes d'aide	14		\$
5. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2013 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 <input checked="" type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	17	119 285	\$
6. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	20		\$
7. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21		22 <input checked="" type="checkbox"/>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**ORGANISME MUNICIPAL**

Adresse 1580, Chemin du Fer-à-Cheval  
(no) (rue)  
Sainte-Julie J3E 2M1  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 922-7111  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 922-7108  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel finances@ville.sainte-julie.qc.ca

**TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

Nom Sylvie Forest, CPA, CA

Téléphone (450) 922-7061  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 922-7108  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel sforest@ville.sainte-julie.qc.ca

**AUDITEUR INDÉPENDANT**

Nom Raymond Chabot Grant Thornton, SENCRL

Titre Comptables professionnels agréées

Adresse 4805 boulevard Lapinière, bureau 2100  
(no) (rue)  
Brossard J4Z 0G2  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 445-6226  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 876-5021  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel vallerand.pierre@rcgt.com

Responsable du dossier Pierre Vallerand, CPA, CA, associé

**VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)**

Nom \_\_\_\_\_

Titre \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
(no) (rue)  
 \_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone \_\_\_\_\_  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur \_\_\_\_\_  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel \_\_\_\_\_

**RICHESSSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2015**

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM  
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2013

1 .....

Facteur comparatif

2 .....

Valeur uniformisée

3 \_\_\_\_\_

**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

Je , Sylvie Forest, CPA, CA, trésorière , atteste que le rapport financier consolidé de Sainte-Julie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2014-05-06 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Sainte-Julie consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Sainte-Julie détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton "Attester", je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de 472 001 \$

Le taux global de taxation réel de 2013 à la page S34 ligne 6 est de ,8750 \$

Date et heure de la dernière modification : 2014-05-01 11:46:32

Date de transmission au Ministère : 2014/05/06